

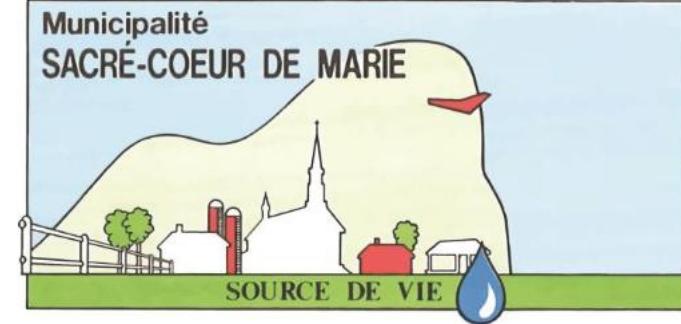
Ensemble depuis 2001

Bilan d'un regroupement municipal

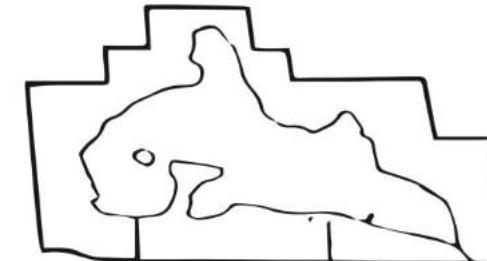
—
un travail constant, une équité et
un équilibre à préserver

Pascal Binet, maire

Révisée 17 avril 2025



CORPORATION MUNICIPALE
DU VILLAGE STE-ANNE-DU-LAC





CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

Origines d'Adstock

Portrait des anciennes municipalités

Particularités de la nouvelle municipalité

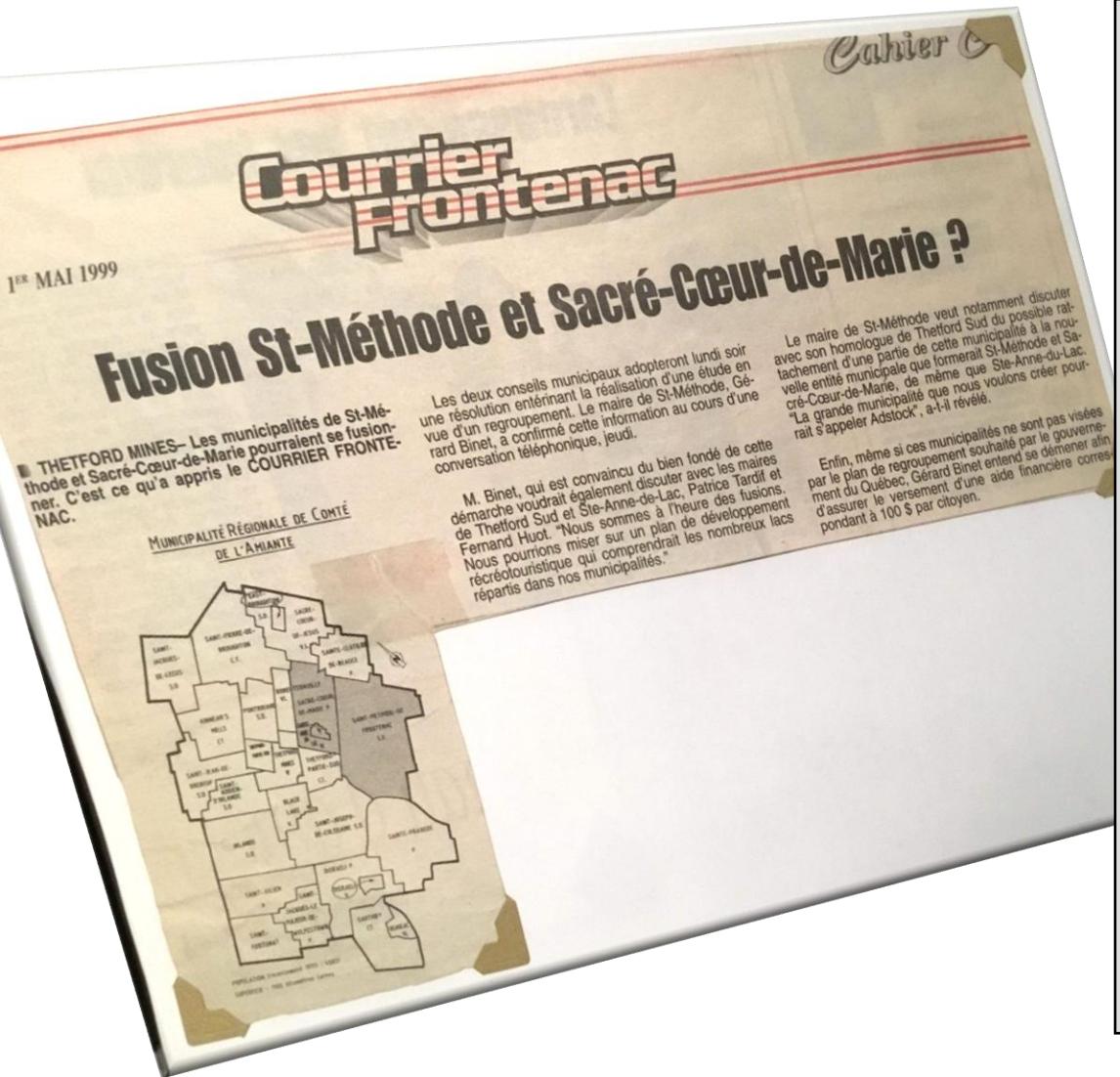
Enjeux vécus et défis actuels entourant le regroupement

Solutions gagnantes

Avantages du regroupement

Recommandations

Aux origines d'Adstock



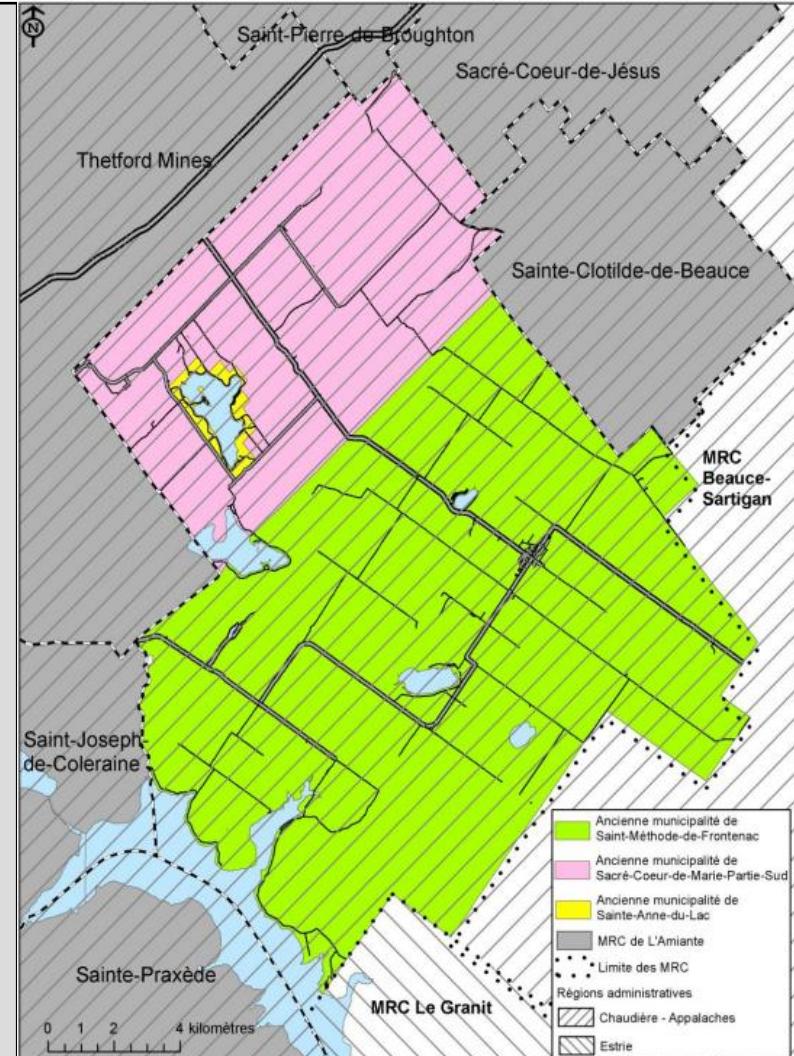
Un regroupement volontaire et non une fusion

Initiée par le maire de l'époque Saint-Méthode en 1999, suite à une invitation de regrouper les forces entre municipalités voisines

Cela a menée à une étude d'un regroupement volontaire.

Adstock 1 est née en février 2001 avec Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie

Adstock 2 est officialisée en octobre 2001, avec Sainte-Anne-du-Lac qui se retrouvait enclavée



Portrait des anciennes municipalités



Sacré-Cœur-de-Marie (1871) en 2001 : 632 habitants

- territoire caractérisé par l'agro-forestier
- enjeux de dévitalisation
- problématique liée au traitement des eaux usées (pas d'expertise)



Saint-Méthode (1880) en 2001 : 1621 habitants

- économie diversifiée (industries, commerces, agriculture)
- À cheval entre la Beauce et la région de Thetford
- enjeux d'étendue du territoire (beaucoup de rangs inhabités), infrastructures vieillissantes



Sainte-Anne-du-Lac (1942) en 2001 : 105 habitants

- communauté riveraine enclavée dont la population est essentiellement estivale et saisonnière
- bénéficie des services des municipalités voisines
- densément peuplée, préoccupations liées à l'environnement





1869
• Proclamation du canton d'Adstock et création de la mission de Saint-Méthode en 1880 (paroisse en 1893)

1888
• Création de la Municipalité de la partie Nord du canton d'Adstock (prend le nom de Saint-Méthode d'Adstock et Saint-Méthode-de-Frontenac en 1945)

1941
• Fondation de la paroisse de Saint-Antoine-Daniel

1949
• Premières pistes de ski au mont Adstock
1952
• Ouverture du premier 9 trous de golf au mont Adstock

1975
• Fondation du Parc national de Frontenac

1995
• Création du parc industriel
2014
• Création du Pôle récréotouristique du mont Adstock

2021
• Annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford au lac à la Truite

1871
• Création de la mission de Sacré-Cœur-de-Marie (paroisse en 1889)

1875
• Création de la Municipalité du canton de Thetford (devenue Thetford Nord en 1885) et changement de nom pour Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud (suite à la scission de Thetford Nord en 1909)

1949
• Création de la mission et Sainte-Anne-du-Lac devient une municipalité distincte de Sacré-Cœur-de-Marie

1987
• Fondation de la Municipalité d'Adstock

2001
• Fondation de la Municipalité d'Adstock

2015
• Début des activités du Pôle agroalimentaire des Appalaches

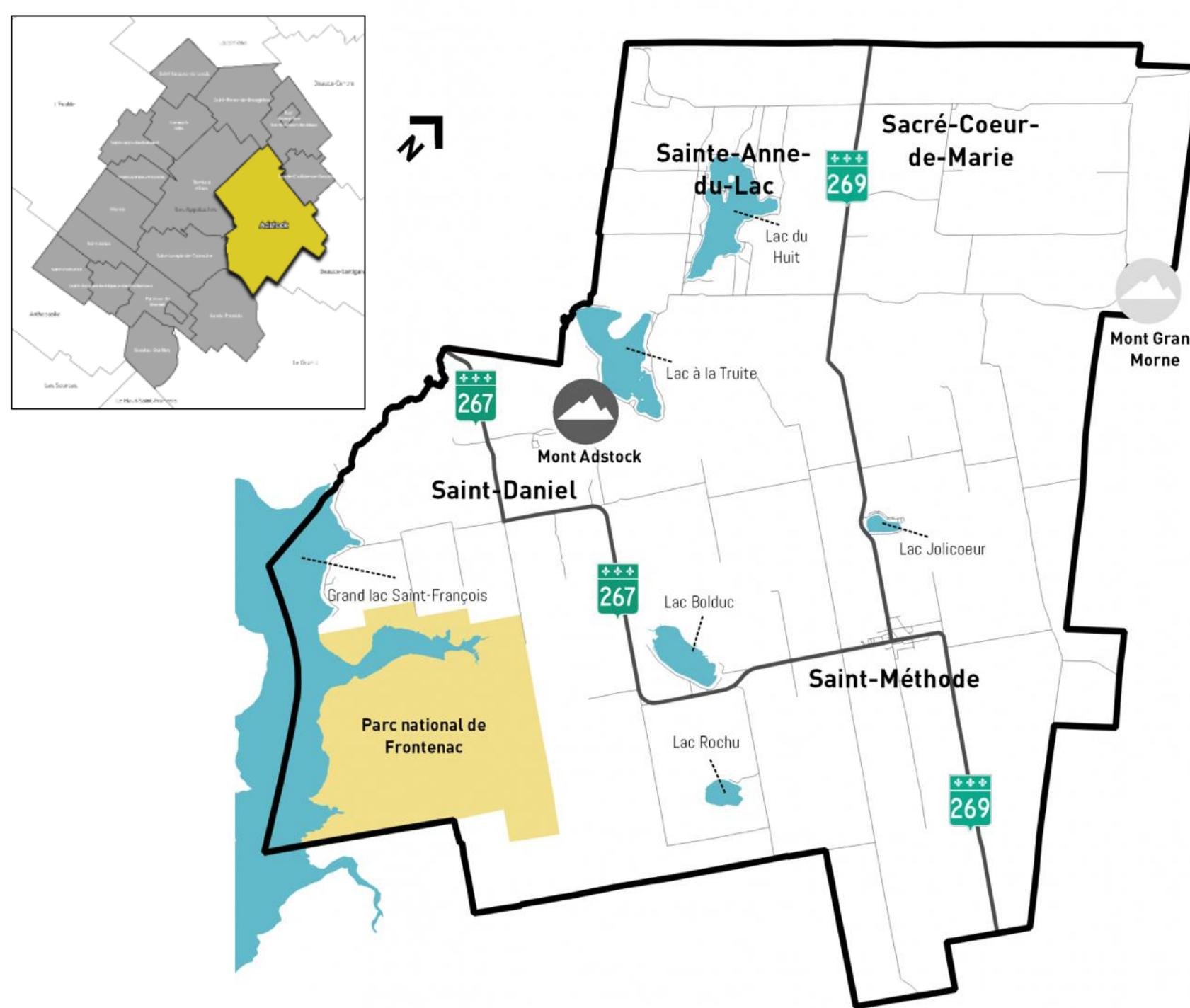


2001	Fondation de la Municipalité d'Adstock suite au regroupement des trois municipalités, Population 2 368 habitants.
2002	Première élection générale avec une première femme maire à la tête de la nouvelle Municipalité, Aménagement du bureau municipal dans la Caisse populaire de St-Méthode.
2003	Nouvelle signature de la Municipalité (logo), première convention collective.
2005	Lancement de L'Arrivage.
2007	Harmonisation de la réglementation (adoption du premier plan d'urbanisme).
2010	Construction du Complexe sportif Joseph et Mariette Faucher (remplace l'aréna construite en 1971).
2011	Population 2 643 habitants.
2014	Le Mont Adstock est décreté comme pôle récréotouristique; Inauguration du Centre intergénérationnel.
2015	Première citation historique de bâtiments patrimoniaux sur le territoire.
2016	Début du projet d'incubateur agroalimentaire, Travaux d'agrandissement du parc industriel, Prise en charge de tout le territoire par le Service de Sécurité incendie.
2021	Lancement des travaux du Domaine Escapad, Aménagement de deux places publiques, Annexion du lac à la Truite, section Thetford, Population 2965 habitants.
2023	Inaugurations du centre de transformation agroalimentaire et du nouveau chalet d'accueil au mont Adstock.
2024	Refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux

Adstock
MUNICIPALITÉ



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
dans Les Appalaches



en un coup d'œil

Un large territoire qui s'étend sur 306 km²

Un milieu agricole et un paysage forestier (80% du territoire)

Quatre périmètres urbains distincts

Six lacs et des communautés riveraines dynamiques

Un parc industriel et des services de proximité dans chaque secteur

Des attraits à portée extrarégionale :

- la station récréotouristique du mont Adstock, le mont Grand Morne, le Parc national de Frontenac.

Une évaluation foncière en forte croissance et au-dessus de la moyenne de Chaudière-Appalaches malgré son éloignement des grands axes routiers

Une population de 3170 habitants (en croissance de plus de 20% depuis 2001)

Un fort indice de vitalité économique (Q2 - 300 sur 1141^e)

Particularités de la nouvelle municipalité



- ❖ Une administration municipale composée d'une douzaine d'employés avec plusieurs expertises;
- ❖ Un réseau routier de plus de 200 km, trois réseaux d'aqueduc et d'égouts distincts;
- ❖ Deux garages municipaux composée d'une équipe d'une dizaine d'employés aux travaux publics et services techniques;
- ❖ Une caserne incendie avec une brigade composée d'une vingtaine de pompiers volontaires, formée pour le sauvetage hors-route, en forêt et nautique;
- ❖ + 80 entreprises (principalement dans les secteurs manufacturiers et agricoles);
- ❖ + 60 comités / organismes œuvrant dans divers champs d'activités (clubs sociaux, développement, loisirs, plein air embellissement, environnement, etc.);
- ❖ Un Complexe sportif (aréna, gymnase, bibliothèque et salles communautaires) + quatre autres salles communautaires + deux patinoires extérieures et cinq parcs et terrains de jeux;
- ❖ Deux écoles primaires, un point de service CLSC, une résidence pour personnes semi-autonomes, une garderie avec places subventionnées;
- ❖ Un parc industriel, deux incubateurs, une terre-école et un centre de transformation agroalimentaire, deux places publiques, une forêt nourricière;
- ❖ Une station récrétouristique où se pratique le golf, la randonnée, le ski de fond et alpin, la raquette, le vélo;
- ❖ Un parc national avec une plage publique, plusieurs sentiers en nature et terrains de camping, une centaine de km de sentiers de vélos, pédestres, quadistes et motoneiges sillonnant tout le territoire.



**SAINT-MÉTHODE,
PÔLE INDUSTRIEL ET DE SERVICES**



**SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE,
PÔLE AGROALIMENTAIRE**



Évolution du portrait financier 2002-2022



Sommaire des renseignements sur la municipalité

Données de 2022 :

Population	3 008	Population	3 073
Revenus de fonctionnement	6 377 371 \$	Richesse foncière uniformisée (RFU)	651 167 381 \$

Données de 2023 :

Sommaire des comparaisons avec différents groupes

	Municipalité	Tout le Québec
--	--------------	----------------

Données de 2022 :

Taxes de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	77,08 %	59,95 %
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	19,35 %	20,38 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	2,03 \$	2,02 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	3 588 \$	7 772 \$
T.G.T. uniformisé	0,9071 \$	0,8994 \$
Charge fiscale moyenne des logements	1 881 \$	2 242 \$

	En 2002 après 1 an	En 2021-22 après 20 ans
Population	2 360	3 073
Richesse foncière	129 196 500 \$	651 167 381 \$
Revenus de fonctionnement	2 209 142 \$	6 377 371 \$
Nombre d'employés	8	20

Enjeux vécus lors et après le regroupement

- Les questions de la dette, du taux de taxation et de la disparité importante lors des dépôts de rôle

inquiétudes sur qui paie quoi et comment (principe utilisateur payeur)

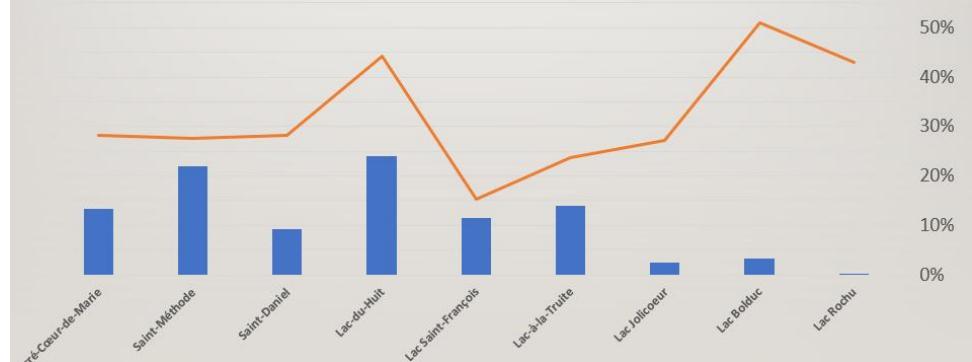
- Les particularités du territoire

des réalités villages VS lacs VS milieu rural avec des besoins différents

l'étendue du territoire et comment répondre aux besoins

la présence d'un bon nombre d'organismes x 3

des pratiques et des règlements à actualiser et harmoniser



- Un déficit démocratique dans la représentation citoyenne

élus concentrés dans un seul secteur le plus populeux (a amené les districts électoraux)

problématique par rapport aux nombres de votes (poids entre les municipalités VS population)

- Un manque de cohésion (tant sur le plan du développement que des opérations)

difficultés entourant le vivre et le travail ensemble (guerres de clochers qui ont pris du temps à s'atténuer)

fort attachement aux anciennes identités locales

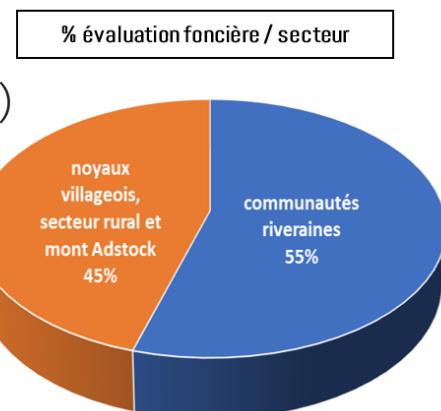
absence de vision et de plan d'action clair établi dans le consensus (un développement au gré des élections)

- Un rattrapage à faire au niveau des infrastructures

réseaux routiers, aqueduc et égout étendus et distincts

désuétude de certains équipements et dédoublement

maintien des acquis dans les différents secteurs



Défis actuels



Facteurs internes

- Travail constant pour tenir compte des besoins des différents milieux de vie
le vivre ensemble demeure encore fragile (il ne faut pas baisser la garde)
- Complexité à gérer plusieurs milieux de vie (Adstock ne se reconnaît pas un seul centre)
on doit résister au réflexe de simplifier et centraliser; exige plus de temps, plus de ressources humaines et financières mais c'est la clef
- Dédoublement des équipements et des infrastructures
génère des coûts mais nécessaires pour la vitalité des milieux de vie
- Menace de perte des services de proximité dans les différents villages
entraîne la vitalité des communautés

Facteurs externes

- Contexte culturel et intergénérationnel
de plus en plus de saisonniers s'installent en permanence
des travailleurs étrangers amènent à adapter l'offre de services
les besoins grandissants des nouvelles familles et dû au vieillissement de la population
la survie des comités (peu de relève)
- Contexte politique
le transfert des nouvelles responsabilités gouvernementales
la hausse de coûts à plusieurs niveaux, la pénurie de main-d'œuvre
les changements climatiques
la gestion des médias sociaux (critique, harcèlement, intimidation)
une nouvelle ère de coupures

Solutions gagnantes

informer, rassembler, mobiliser – consultation action, adhésion

- Convenir de certaines garanties dans le décret (fonds dédiés et acquis à conserver dans le temps)
- Choisir un nouveau nom pour la municipalité regroupée (élimine l'oppression du plus gros qui avale les autres)
- Éviter la centralisation des services municipaux
- Structurer la Municipalité en districts électoraux
- Tenir les séances du conseil dans différents secteurs
- Préserver et promouvoir l'identité de chaque secteur en misant sur les particularités et les forces de chaque secteur
- Élaborer une planification stratégique en impliquant tous les acteurs dans une approche citoyenne
- Adopter un plan d'action et répartir les investissements sur l'ensemble du territoire
- Organiser régulièrement des consultation publiques (assemblées citoyennes en présentiel et virtuel) et multiplier les plateformes d'information (journal mensuel L'Arrivage, capsules)
- Adopter des budgets en tenant compte des particularités, revoir la méthode de taxation en utilisant notamment la tarification des services municipaux (principe utilisateur/payeur et nouveauté depuis 2024, la possibilité du taux varié)
- Créer des partages de services (coopération intermunicipale pour être en mesure de veiller aux multiples besoins et responsabilités)

La vision
stratégique municipale

ADSTOCK



■ Un milieu rural, trois villages et six lacs pittoresques

■ Un pôle récréo-touristique et des activités plein air

■ Une zone agricole et forestière prospère

■ Un parc industriel et des services attrayants

■ Une Municipalité accueillante et dynamique, résolument tournée vers l'avenir

■ Des décisions prises en consensus dans un souci d'équité et de transparence

■ Un grand territoire, plusieurs communautés et une qualité de vie à préserver

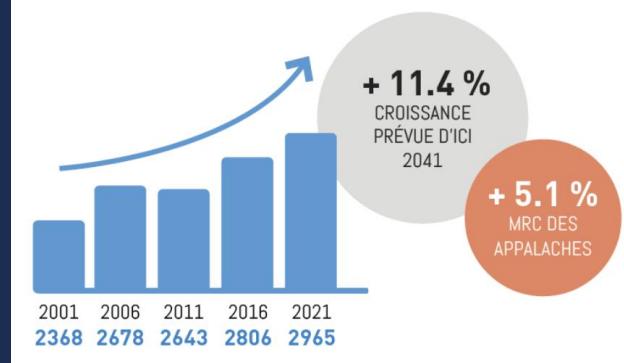
■ Des citoyens engagés, des gestionnaires responsables, des élus et des employés au service de la population

Avantages du regroupement

- Se doter d'une équipe diversifiée, avec expertise et plus compétente
 - capacité d'embauche
 - employeur plus attractif
 - meilleure expertise et mieux rémunéré
- Disposer de plus de ressources financières
 - optimisation des processus
 - capacité budgétaire pour faire des projets
 - plus grand pouvoir d'emprunt
- S'ouvrir à de nouvelles opportunités
 - pour être plus attractif
 - pour développer le territoire
 - pour préserver et améliorer les services
 - pour faire face aux nombreuses obligations qui s'ajoutent

BILAN DES RÉALISATIONS 2013-2023

UNE MUNICIPALITÉ EN MOUVEMENT



Réfection d'un réseau routier de près de 200 km
Rechargement de près de 50 km des chemins de gravier.
Ajout de près de 30 km de pavage.



Énorme rattrapage sur le plan de la voirie
40 % des chemins municipaux ont subi des améliorations depuis 2013.



26 723 761

Plusieurs millions en investissement pour des immobilisations et projets structurants
De ce montant, 57 % fut des aides financières obtenues par le Service de l'ingénierie et l'équipe municipale.



Diminution du taux de taxation de la foncière générale
Le taux de taxation est passé de 0.85 \$ à 0.67 \$ du 100 \$ d'évaluation entre 2013 et 2023.

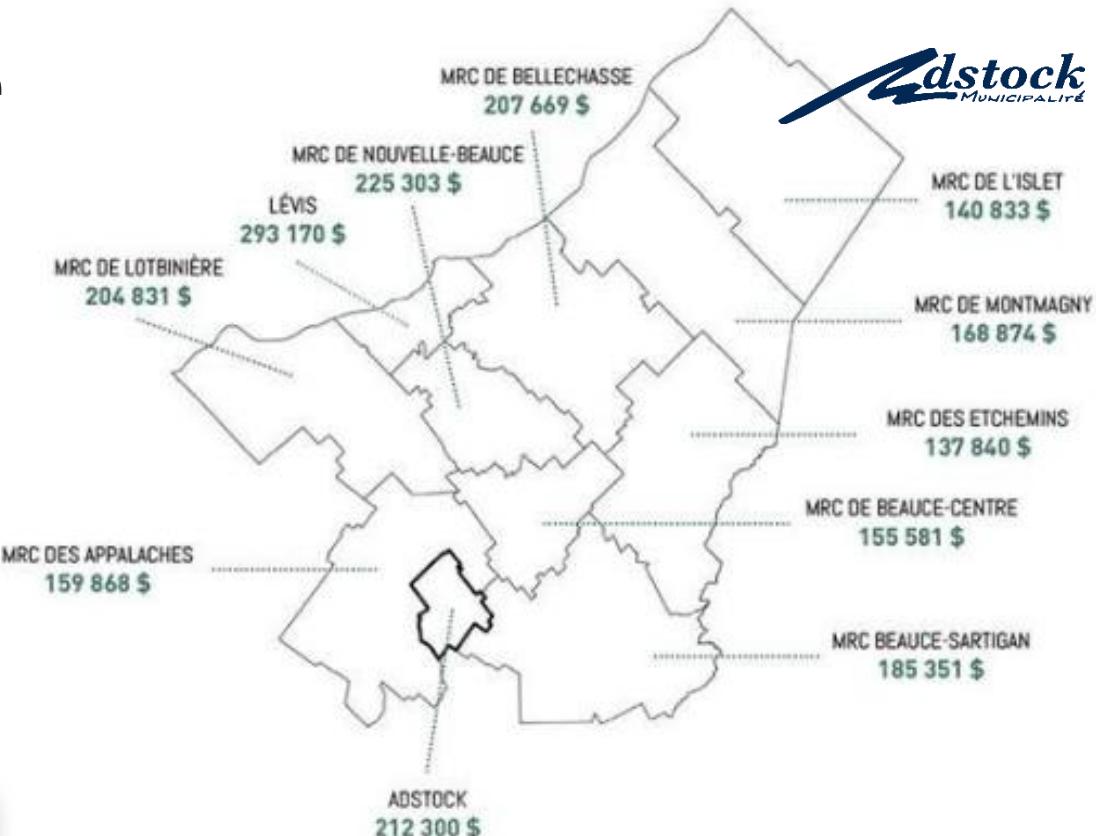
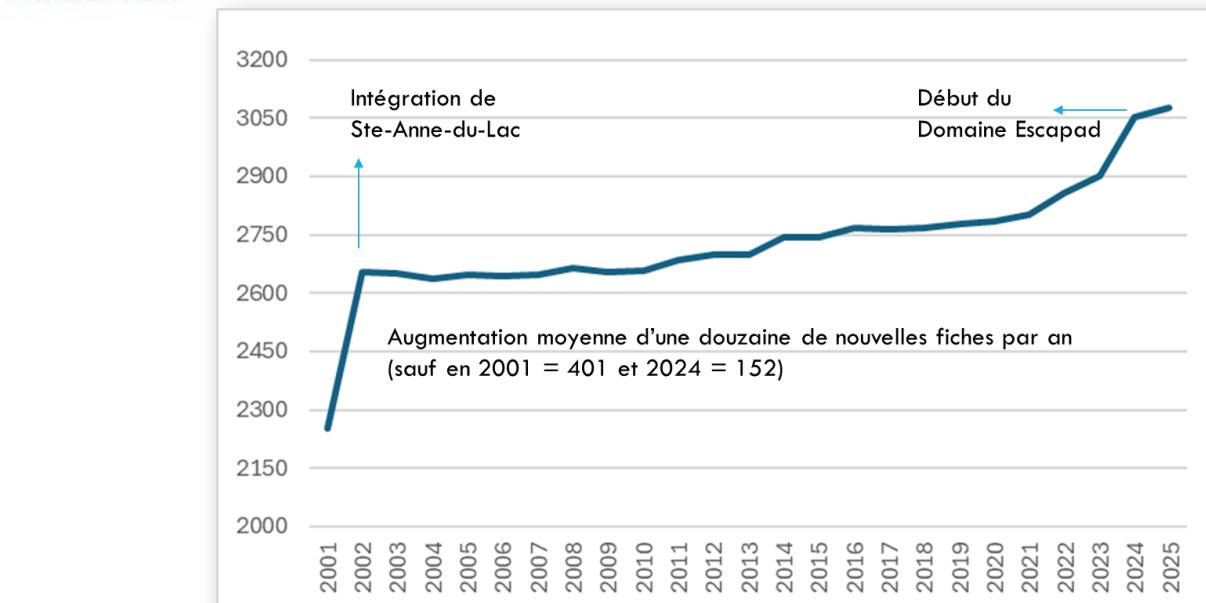
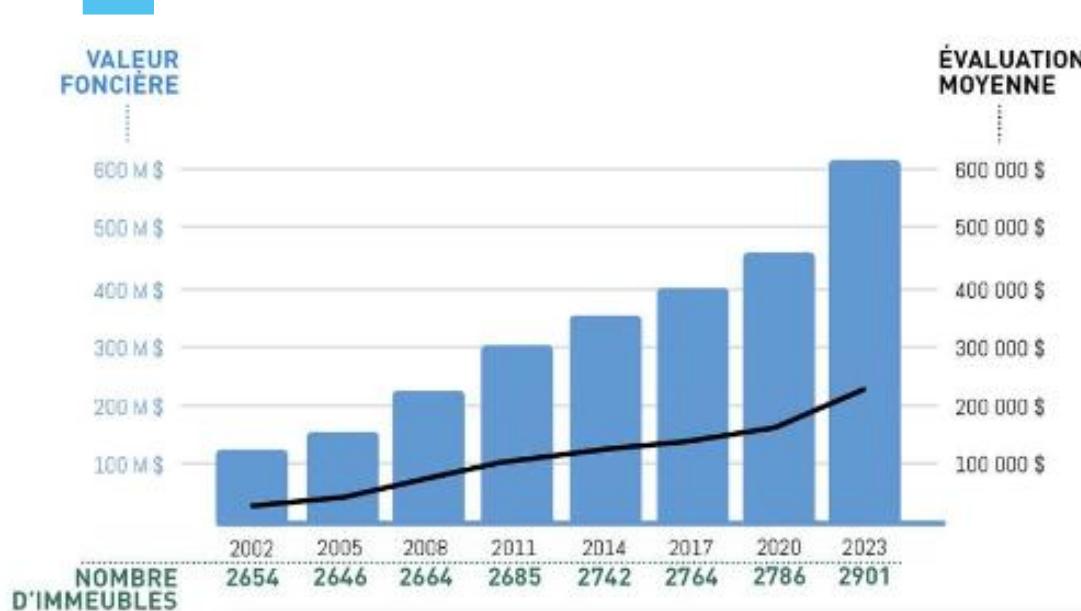


Une communauté en croissance
La population permanente est passée de 2643 en 2011 à 2965 en 2021.

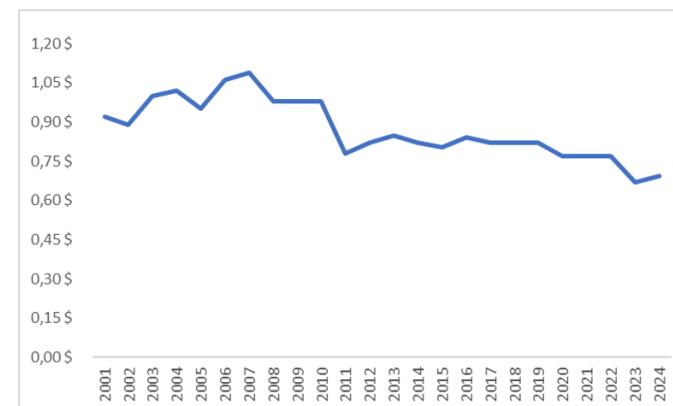


Des permis et des investissements privés en forte augmentation
2013 : 318 permis (15 nouvelles résidences) représentant 5 863 000 \$ en investissement.
2023 : 674 permis (48 nouvelles résidences) représentant 29 850 000 \$ en investissement.

Évolution de la valeur foncière



ÉVOLUTION DU TAUX DE TAXATION DEPUIS 2001 (PAR TRANCHE DU 100\$ D'ÉVALUATION)



Recommandations pour un regroupement réussi



- ✓ Déterminer le type de regroupement souhaité
 - regroupement homogène ou hétérogène
 - modèle centralisé / décentralisé
 - fusion (un est annexé par l'autre) ou regroupement (les parties continuent « d'exister »)
 - harmonisation VS uniformisation
- ✓ Prendre le temps de s'entendre
 - sur le fonctionnement
 - sur le maintien de certains acquis
 - sur le partage actif/passif et des fonds à préserver
 - sur l'avenir des secteurs ou des parties
- ✓ Impliquer les citoyens et les acteurs de la communauté dans les réflexions aux différentes étapes
- ✓ Élaborer une planification stratégique
- ✓ Préserver l'identité des territoires regroupés
- ✓ Résister au réflexe persistant de la centralisation pour simplifier l'administration

- ✓ Demander au gouvernement d'adapter les programmes à long terme afin de maintenir les incitatifs financiers pour les municipalités regroupées (car elles sont pénalisées à long terme)
 - après 10 ans, les avantages disparaissent et des municipalités regroupées sont considérées comme des municipalités non-regroupées alors que des enjeux demeurent dans le temps
 - exemple : dans le calcul de la base de la TECQ, répartition des enveloppes régionales ou de redevances gouvernementales
- ✓ Analyser l'impact de la représentativité à la MRC avant d'officialiser un regroupement et exiger des modifications pour préserver le poids relatif (nombre de votes prévu au décret de la MRC)
 - lors de la création de la MRC, il existait un contexte, un nombre de municipalités, le tout a évolué et les statuts n'ont pas été révisés depuis (alors que le rôle des MRC continue de s'agrandir)



Adstock
MUNICIPALITÉ



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLEGIATURE
dans Les Appalaches



418 422-2135



418 422-2134



info@adstock.ca

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

ADSTOCK.CA